

PDLL44 NORT SUR ERDRE - SENIORS

BADANORT 2026

Règlement particulier

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs des Pays de La Loire et aux ligues limitrophes. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Il est autorisé sous le numéro : **XXX**
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3. La Juge Arbitre du tournoi le samedi et le dimanche sera Gwenaëlle LE ROY. Les décisions de la Juge arbitre sont sans appel. Elle est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements. Le GEO principal sera Antoine GUÉRON (lenacbadtournois@gmail.com / 06 83 38 54 70).
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence 2026/2027 le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Le tournoi est ouvert aux cadets, juniors, seniors et vétérans. Les catégories autorisées pour les doubles sont R,D,P,NC
5. La date limite d'inscription est fixée au **8 NOVEMBRE 2026** (date de réception). Les droits d'engagements sont de **14 €** pour un tableau et **20 €** pour deux tableaux. Un seul tableau par joueur/par jour de compétition. **Les inscriptions et les paiements se font exclusivement par Badnet.** Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée.
6. Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 seul tableau par jour de compétition. Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper, compléter ou modifier des catégories et de donner priorité aux joueurs inscrits dans leur série.
7. Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire avec X. Le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités. Cette décision sera sans appel.
8. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Les tableaux seront organisés par Séries, des tranches de 12 ou 16 joueurs (3-4 poules avec 2 sortants par poule) si le nombre d'inscrits le permet. Ces Séries seront constituées selon le Classement Permanent Par Point de chaque joueur à la date du tirage au sort. Exemple : Les 12 ou 16 inscrits ayant les meilleurs CPPH seront dans la série 1, les 12 ou 16 suivants dans la série 2 etc.

Au sein d'un même tableau, les écarts de CPPH entre le meilleur et le plus faible des joueurs seront limités. Cette limitation peut conduire à séparer les tableaux, rejeter les paires trop hétérogènes ou bien refuser les joueurs qui auraient un CPPH trop fort ou trop faible au vu des autres inscrits.

Les doubles hommes et les doubles dames auront lieu le samedi 21 novembre et les doubles mixtes le dimanche 22 novembre.

9. Les participants seront répartis dans les tableaux en fonction de leur CPPH (Classement Par Points Hebdomadaire) à la date du 9 novembre 2026.

10. Une convocation sera adressée aux joueurs inscrits par mail quelques jours avant la date du tournoi. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.

11. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.

12. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par la juge arbitre.

13. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler à la juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

14. Le temps de préparation sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

15. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté let au service, faute en cours d'échange.

16. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.

17. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les CBX RED pour les classés, et le Mavis 370 pour les NC. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.

18. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

19. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs durant les pauses, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par la Juge arbitre.

20. Tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront à la juge arbitre des scoreurs pour les finales. Celle-ci décidera qui doit scorer chaque finale.

21. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (**10 novembre 2026**) devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives en recommandé avec A.R à la ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.

22. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

23. Le licencié qui reçoit un carton noir se voit remettre par la juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 guide du badminton).

24. Des photos et/ou vidéos pourront être prises lors de la compétition. Tout joueur pourra interdire que ces photographies soient publiées sur le site internet du Club, presse ou tout autre support.

25. Tout joueur mineur ne pourra être présent dans la salle sans être sous la responsabilité d'un représentant de son club. De même, ce tournoi étant ouvert pour les catégories seniors, certains lots sont susceptibles d'être remis aux responsables des mineurs.

26. Seul le représentant du club inscrit sur la feuille d'inscription est autorisé à déposer une réclamation auprès de la juge arbitre.

27. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

28. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

29. Le tournoi se déroulera à la salle Marie Amélie Le Fur – impasse Julie-Victoire Daubie - 44390 Nort-sur-Erdre avec 7 terrains de jeu.

L'accueil des joueurs et pointage est fixé à 7h30 heures le samedi et le dimanche.

Le Nac Badminton